

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES: AVANT LES VACANCES, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Arras, le 14 avril 2023

La période de vacances est traditionnellement propice aux cambriolages et aux vols par ruse. Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, souhaite rappeler à la population les conseils de prudence à adopter :

Au quotidien:

- protégez votre domicile par un système de fermeture fiable ;
- soyez attentifs à vos clés;
- soyez vigilants aux accès de votre domicile;
- avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité;
- ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

A l'approche des vacances :

- informez votre entourage de votre départ ;
- ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence sur vos réseaux sociaux ;
- donnez l'impression que votre domicile est habité;
- ayez recours à l'opération tranquillité vacances. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité peuvent surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241 ou en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix.

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie en composant le 17 ;
- si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque;
- protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes;
- Une fois les constatations faites par la gendarmerie ou la police, déposez plainte en vous munissant d'une pièce d'identité. Il est possible de déposer une pré-plainte en ligne: https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/;
- Faites opposition auprès de votre banque et déclarez le vol à votre assureur.

De plus amples informations sont disponibles dans le flyer en pièce jointe.

Service Départemental de la Communication Interministérielle Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex 9

Tél: 03 21 21 20 05 Mél: pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr





